

# Que savons-nous du suicide d'employés et de son impact sur les collègues de travail?

**Montréal, FTQ, 6 décembre 2012**

Louise Pouliot, \*Brian L. Mishara, François Chagnon, Marc Daigle, Alain Lesage, Marie Alderson, Brian Greenfield, Michel Tousignant, Angelo Dos Santos Soares, Mélissa Henry, Sylvaine Raymond, & Danielle St-Laurent



Centre de recherche et d'intervention sur le suicide et l'euthanasie,  
Université du Québec à Montréal, Québec, Canada

# Contexte

- Travail source importante de satisfaction et dans lequel nous trouvons un sens.
- Le fait d'occuper un emploi diminue les risques de développer un problème de santé mentale et de présenter des conduites suicidaires (Woo et Postolache, 2008).
- Problématique présente chez une proportion significative d'employés et qui entraîne dans son sillage un lot de conséquences à la fois pour les collègues de travail et l'organisation.
- 39% des hommes et 19% des femmes étaient en situation active d'emploi au moment de leur suicide (St-Laurent & Tennina, 2000).

## Contexte (suite)

- Études établissent un lien entre certains types spécifiques d'occupation et le suicide.
- Avocats, dentistes, artistes, machinistes, mécaniciens et menuisiers semblent présenter un risque plus important que ceux occupant le rôle de cuisiniers, de commis, et d'enseignants au primaire (ex. : Steven, 2001).
- Travailleurs avec un problème de santé mentale et un historique de comportements suicidaires sont particulièrement à risque de suicide (Agerbo et al., 2008; Melchior et al., 2010 ).

## Contexte (suite)

- Hypothèse que des événements liés au travail peuvent contribuer à l'augmentation du risque de suicide chez les employés (i.e. embauche récente, promotion, rétrogradation, transfert, mise à pied, etc.).
- Cette hypothèse n'a pas été encore l'objet de vérification (Woo et Postolache, 2008).

## Contexte (suite)

- Estimation qu'entre 1 et 3% des suicides surviennent sur les lieux de travail (OMS, 2006).
- Gestionnaires ou professionnels représenteraient la majorité des suicides survenant sur les lieux de travail (Agerbo et al., 2007).
- Pas établi si le risque accru de suicide pour certaines occupations est la résultante:
  - Stresseurs associés à l'exercice de ces occupations;
  - Vulnérabilités psychologiques;
  - Caractéristiques socio-démographiques ;
  - Ou produit de l'interaction entre environnement de travail, événements récents au travail, exigences associées à ces occupations, et caractéristiques personnelles des employés.

## Contexte (suite)

- L'impact du suicide d'un travailleur sur les collègues de travail est très peu documenté par la recherche.
- Au cours des 20 dernières années, plusieurs initiatives de postvention et de prévention du suicide ont vu le jour en milieu organisationnel.

## Contexte (suite)

- Initiatives fondées sur observations cliniques et scientifiques qu'un décès par suicide augmente le risque d'imitation des comportements suicidaires, l'apparition de symptômes d'un SPT, et développement d'un deuil compliqué chez les proches (Raymond al., 2006).
- Ainsi, initiatives en milieu de travail ne sont donc pas appuyées sur des données d'études ayant porté sur des collègues de travail.

## Objectifs de la présentation

- Quels sont les facteurs associés au suicide de travailleurs?
- Quels sont les impacts de la perte par suicide d'un collègue de travail?



# Méthodologie

## Échantillons

- 2 échantillons :
  - Personnes décédées par suicide, et en lien d'emploi à temps plein au moment du décès;
  - Travailleurs ayant vécu la perte par suicide d'un collègue.

# Le groupe des travailleurs décédés par suicide

- 68 travailleurs décédés par suicide.
- 51 hommes et 17 femmes.
- Âge moyen = 45 ans (ET = 8.85), minimum = 23 ans, maximum 68 ans.
- En poste pour une moyenne de 149 mois de services (ET = 122.31 mois).
- Majorité vivait en union (44.1%).
- 38.2% étaient divorcés / séparés et 13.2% étaient célibataires.

**Tableau 1. Distribution des travailleurs décédés par suicide en fonction du type d'emploi.**

Type d'emploi	Proportion %
Directeur/gérant/superviseur/cadre	12
Secrétaire/commis de bureau	5
Technicien	6
Camionneur	5
Enseignant/formateur	5
Agent correctionnel	1.5
Journalier en usine/construction	22
Cuisinier/serveur	3
Consultant/Conseiller	6
Chauffeur de taxi	1.5
Intervenant social	5
Préposé aux bénéficiaires	1.5
Mécanicien industriel/automobile	6
Concierge	1.5
Éducateur en garderie	2.9
Représentant des ventes	3
Facteur	7.4
Médecin	1.5
Informaticien/infographiste	3

# Le groupe des travailleurs décédés par suicide

- ◎ 3/68 (4%) suicides sur lieu de travail;
- ◎ 26/68 (38%): Événement au travail = facteur potent\* précipitant du suicide;
- ◎ **Exemples événements**: rétrogradation, harcèlement psychologique, mise à pied, restructuration, affectation à un autre lieu de travail, etc.

**Tableau 2. Antécédents d'un problème de santé mentale et de conduites suicidaires chez les travailleurs décédés. (N =68)**

Type d'antécédent	Proportion (%)
Tentative de suicide	25 (17)
Idéation suicidaire verbalisée à un proche	15 (10)
Problème de santé mentale (Dx confondu)	77 (52)
• Dépression Majeure	47 (32)
• Anxiété	7 (5)
• Alcoolisme	18 (12)
• Toxicomanie	18 (12)
• Trouble psychotique	4 (3)
• Maniaco-dépression	7 (5)
• Trouble de l'adaptation	4 (3)
• Jeu pathologique	6 (4)
• Personnalité limite	1.5 (1)
• Syndrome de Stress Post-Traumatique	1.5 (1)

## Le groupe des collègues de travail

- 330 employés âgés entre 19 et 76 ans,  $M = 47$  ans,  $ET = 10.29$ .
- 59.4 % étaient des ♂ et 39.4 % des ♀.

## Résultats

Dans quelle mesure le travail a joué un rôle dans le suicide du travailleur, selon les collègues?

- 45.2% étaient d'avis que le travail avait joué un rôle dans le suicide (vs. 38%)

Combien de travailleurs rapportent avoir été témoins du décès de leur collègue?

- 12 des 330 (3.6%) ont affirmé avoir été témoins du décès de leur collègue.

Quels sont les corrélats ou impacts du décès de leur collègue ?



# Est-ce que les travailleurs ont été bouleversés par le suicide de leur collègue ?

**Tableau 6. Bouleversement suscité par la perte par suicide du collègue.**

Réponse	Proportion (%)	
Pas du tout	3.3	
Un peu	22.1	
Modérément	27.9	<b>72%</b>
Beaucoup	31.2	
Extrêmement	13.3	
Pas de réponse	2.1	

Quelles ont été les émotions typiques des travailleurs à l'annonce du suicide de leur collègue ?

**Tableau 7. Proportion d'endossement des émotions associées au décès.**

Émotion	Pas du t*	Un peu	Moyen*	Passa*	Extrê*	Total
Peur	63.5	15.4	9.4	7.5	4.1	36.5
Impuissance	14.9	14.2	13.6	23.5	33.7	85.1
Tristesse	3.7	17.3	13.9	28.8	36.2	96.3
Culpabilité	55.6	18.6	9.3	9.0	7.5	44.4
Honte/embarras	80.1	9.3	5.9	3.1	1.6	19.9
Trahi/trompé	76.9	7.2	6.9	4.4	4.7	23.1
Surprise	11.2	8.1	13.0	17.7	50.0	88.8
Colère	49.9	13.7	9.7	13.1	14.3	50.1
Dégoût	78.4	8.8	5.6	3.1	4.1	21.6
Peur de devenir fou	94.1	2.5	1.9	0.6	0.9	5.9
Confus/désorientation	64.0	18.3	8.1	5.6	4.0	36.0
Détachement c* dans un rêve	59.6	19.3	9.3	7.8	3.7	40.4
Impression non réel	43.7	24.1	11.8	11.8	8.7	56.3
Engourdi émotion*/affect émoussé	65.7	16.0	6.5	6.2	5.6	34.3

# Quelle est la proportion de travailleurs qui répondent à un diagnostic provisoire et probable d'un SSPT?

**Tableau 8. Distribution des travailleurs en fonction du niveau de détresse péri-traumatique (n = 315).**

Niveau de détresse péri-traumatique	Proportion (%)
Sous clinique	60.3
Faible	31.7
Modéré	7.9
Sévère	0

\*cut-off 33/88 = 25 (ou 7.6%) TR –Dx probable SSPT

Quelle est la proportion de travailleurs qui indiquent avoir ressenti des réactions physiques de stress ?

- Expérience **NON** associée à des réactions somatiques ou physiques de stress;
- 85% des travailleurs n'ont rapporté aucune réaction somatique de stress.

Quelle est la proportion de travailleurs s'étant absents du travail en conséquence du décès ?

- 9.4 % (31) des travailleurs affirment s'être absents du travail;
- 15 travailleurs, l'absence moyenne du travail était de 22 jours, allant d'une journée pour certains à 115 jours pour d'autres.

Quelle proportion de travailleurs a contemplé l'idée de se suicider ou effectué une TS suite au décès ?

- ◎ 2.7% disent avoir envisagé de se suicider;
- ◎ 9.8% affirment que l'idée leur a traversé l'esprit de se suicider;
- ◎ 16.3 % indiquent avoir eu crainte qu'un sort similaire leur soi réservé;
- ◎ 0% affirment avoir fait une TS.

Est-ce que le suicide documenté était le premier au sein de l'organisation ?

- De l'avis de 30%, pas le 1<sup>er</sup> suicide dans l'organisation.
- Données préliminaires: pour 5 des 68 organisations sondées, le suicide documenté faisait partie d'une série...



## Quelle est la proportion de travailleurs indiquant avoir bénéficié d'activités de postvention dans l'organisation?

- 46.7 % affirment que leur organisation a offert des activités ou des rencontres de postvention;
- 40.2 % affirment y avoir participé;
- 53.3% ont indiqué le contraire.

Quelle est la proportion de travailleurs qui ont reçu de l'aide suite au décès ?

- 30% affirment avoir reçu de l'aide;
- Chez ceux n'ayant pas eu d'aide, 86.2% indiquent qu'ils ne souhaitaient pas en obtenir.

# Les sources principales d'aide

**Tableau 10. Proportion des répondants en fonction du type d'aide reçu.**

Type d'aide	Proportion (%)
Famille	16.1
Ami-e	8.5
Collègue de travail	15.8
Service d'aide téléphonique	0.3
Psychologue/psychiatre	6.7
PAE	7.0
Médecin	0.6

## Mise en garde !

- ⦿ Prudence dans la diffusion et l'utilisation des résultats SVP!!
- ⦿ Résultats très préliminaires !
- ⦿ Appelés à être nuancés:
  1. par de nouvelles données;
  2. par des analyses plus pointues.

## Conclusions

- Chez proportion importante des travailleurs décédés, suicide s'inscrit dans un historique d'un problème de santé mentale et d'un événement en lien avec le travail.
- Pour une proportion sensible des travailleurs sondés, la perte par suicide de leur collègue a occasionné peu voir aucune réaction psychologique ou somatique sévère de stress.

## Conclusions (suite)

- La nature des réactions rapportées par les travailleurs s'apparentait à des réactions normales de deuil, comme cela est le cas dans les situations de mort naturelle.

## Conclusions (suite)

- Un sous-groupe d'environ 10% des travailleurs a été affecté significativement par le décès du collègue.
- Observation appuyée par % de travailleurs qui :
  - Se sont absents du travail;
  - Ont indiqué avoir eu des pensées suicidaires;
  - Classifiés comme ayant un diagnostic probable et provisoire d'un SSPT.

\*Rapprochement à faire ultérieurement.

# Commentaire final

- ⦿ Entreprises peuvent agir comme moteur important dans la prévention du suicide et dans la promotion de la santé mentale.
- ⦿ Travailleurs passent plus de temps au travail qu'à la maison.
- ⦿ Raisonnable que les entreprises investissent efforts pour maintenir, voir renforcer la santé mentale de leurs employés - investissement \$\$\$ absentéisme, présentéisme, accidents, et ... suicides.



# Commentaire final

- Efforts peuvent passer par la mise en oeuvre d'un programme :
  - conscientisation aux implications positives de la demande d'aide en situation de détresse psychologique;
  - d'aide aux employés;
  - sentinelles;
  - conscientisation et d'éducation sur le suicide auprès des DRH;
  - intégré de promotion de la santé mentale dans l'organisation (ex.: projet Mishara).

"Travailler ce n'est pas seulement produire, c'est aussi se transformer soi-même" (Dejours, 2009)